

MÉDECINE PHYSIQUE ET EN RÉADAPTATION

Arrêtés ministériels du 26 juillet 2006 portant nomination des membres de la Commission d'agrément de médecins spécialistes en médecine physique et réadaptation (Moniteur belge du 11.08.2006)

Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression française de la commission d'agrément des médecins spécialistes en Médecine physique et réadaptation**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr HANSON Philippe, Profondeville;
Dr NIELENS Henri, Wezembeek-Oppem;
Dr DE GREEF Françoise, Vilvoorde;
Dr DIEUX Firmin, Ath;
Dr CRIELAARD Jean-Michel, Pepinster;
Dr DESSALLE Marguerite, Trooz.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr FRANC Pricilla, Tournai;
Dr LEMAITRE Denis, Bruxelles;
Dr LOIX Jean-Marie, Verviers;
Dr MAERTENS De Moordhout Benoit, Chaudfontaine;
Dr MARLIER Gaetane, Ciney;
Dr NUYTEN Wilfried, Walhain.

Nomination d'un membre - Par arrêté ministériel du 29 avril 2010, le Dr De Greef, Françoise, Vilvoorde, titulaire du grade académique de médecin ou d'un titre déclaré équivalent et agréée comme médecin spécialiste, est nommée membre de la chambre d'expression française de la commission d'agrément de médecins spécialistes en Médecine physique et en réadaptation, sur la proposition de l'Université libre de Bruxelles, en remplacement du Dr Appelboom, Thierry, dont elle achèvera le mandat. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge. (Moniteur belge du 15.06.2010)

Sont nommés pour un terme de six ans en qualité de **membres de la Chambre d'expression néerlandaise de la commission d'agrément des médecins spécialistes en Médecine physique et réadaptation**:

1° sur la proposition des facultés de médecine, les médecins suivants :

Dr KIEKENS, Carlote, Holsbeek;
Dr PEERS, Koenraad, Glabbeek;
Dr DE MUYNCK, Martine, Evergem;
Dr VANDERSTRAETEN, Guy, Laarne;
Dr CHAPPEL, Rudiger, Edegem;
Dr STASSIJNS, Gaetane, Antwerpen;
Dr JOOS, Erika, Aalst;
Dr VAN LAERE, Caroline, Bruxelles.

2° sur la proposition de leur association professionnelle, les médecins suivants :

Dr D'HAESE, Mark, Wetteren;
Dr DE NEVE, Pascal, Oostende;
Dr DECLEIR, Ann, Gavere;
Dr LOOSEN, Willem, Leuven;
Dr MERTENS, Jan, Sint-Katelijne-Waver;
Dr SCHREURS, Ferdinand, Genk;
Dr VERMEERSCH, Dirk, Antwerpen;
Dr POULIART, Christiane, Antwerpen.

Le présent arrêté produit ses effets à partir du 4 septembre 2006.

Bruxelles, le 26 juillet 2006.

R. DEMOTTE